

SCP AIX
30, rue Jean Guiramand
Zone artisanale Les Milles
13290 Aix-en-Provence

SCP ANTIBES
Zone des 3 moulins
400 Rue Henri Laugier
06600 Antibes

SCP BORDEAUX
11, avenue de la Grange Noire
33700 Mérignac

SCP LYON
4, rue Georges Besse
69740 Genas

SCP RODEZ
Parc Artisanal du Puech
8, avenue des Métiers
12000 Le Monastère

SCP MONTPELLIER
PA du Salaison
230 Rte de Massacan
37740 Vendargues

SCP TOURS
ZAE de Saint Malo
5 allée Ettore Bugatti
37320 Esvres Sur Indre

NOTE D'INFORMATION

TUYAU ANTI TERMITES

CONCERNE LES Références ci-dessous :

ESF-400-0060	21745563025SC	PVC SOUPLE ANTI-TERMITES 55X63 25M
ESF-400-0061	21744250025SC	PVC SOUPLE ANTI-TERMITES 42X50 25M



Cher client,

Nous vous remercions pour votre confiance dans nos produits et nous vous prions de prendre connaissance des conseils suivants, déterminants pour pouvoir faire valoir la garantie, lors de l'installation de tuyaux anti termites.

L'état relatif à la présence réelle ou supposée de termites nécessite de **prendre des dispositions techniques et/ou légales**, en cas d'occupation ou de cession d'un bien immobilier ou d'un terrain.

Pour savoir si votre logement se situe dans une zone qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral, **il est recommandé de consulter** :

- la préfecture,
- la mairie,
- ou le site internet de votre département.

Ces services seront en mesure de vous indiquer les démarches à entreprendre pour être dans le cadre réglementaire.

Journal Officiel Numéro 154 du 5 juillet 2000

Décret n° 2000-613 du 3 juillet 2000 relatif à la protection des acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites.

SCP décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles en vigueur. Le non-respect des règles en vigueur entrainera de facto la non prise en garantie en cas de litige.